

# YACHTING CLUB DU DER

## ASSEMBLEE GENERALE DU YACHTING CLUB DU DER

(SEANCE ORDINAIRE)

DU DIMANCHE 28 OCTOBRE 2018

L'assemblée générale du Yachting Club du Der s'est réunie, *en séance ordinaire*, le dimanche 28 octobre 2018, à 10h00, dans le club house de l'association, au Port de Nemours, sur convocation faite par le Comité de Direction, adressée à chacun des adhérents et mentionnant l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Président,
- Rapport financier,
- Approbation du montant des cotisations 2019,
- Communication et site internet,
- La capitainerie,
- Rapport d'activité de la Commission Sportive,
- Elections pour le renouvellement des membres sortants du Comité de Direction : 6 mandats sont à pourvoir.

Le quorum étant atteint (89 sur 184), l'assemblée générale peut valablement délibérer. Le Président, Louis BOUR, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

Il rend, d'abord, hommage à deux adhérents disparus cette année :

- Michel ABALTI, membre du Comité de Direction du Club, qui est à l'origine, notamment, de la création du 1<sup>er</sup> site internet du Club, décédé au mois de mars ;
- Jacky GROSJEAN, disparu au mois d'août, adhérent de longue date, fin régatier sur son « ALOA 23 » et toujours prêt à rendre service, en particulier, ces derniers temps, dans la sécurité des régates.

Louis précise qu'il préside là sa dernière assemblée générale, ayant décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de Président. Lors de la prochaine réunion du Comité de Direction il sera procédé à l'élection du nouveau Bureau.

Il présente ensuite, le rapport moral qu'il a préparé. Il souligne la bonne santé du Club qui affiche le nombre de 184 adhérents (en légère baisse par rapport à l'an passé).

Il dresse, ensuite un tableau du déroulement de la saison 2018 qui, dans l'ensemble s'est plutôt bien déroulée Il signale entre autre :

- La traditionnelle journée de remise en état du Club et de ses installations, en février, qui a permis d'ouvrir le club house dans de bonnes conditions, avec une belle participation des bénévoles ;
- Le succès de la fête du Club au cours de laquelle le « *le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la création du Club* » a été dignement célébré.

Il évoque, ensuite, quelques incivilités avec certains adhérents qui ont nécessité des rappels à l'ordre. Il insiste sur le fait que le club house et les installations qui en dépendent (sanitaires, cuisine, etc...) sont à la disposition de *tous les adhérents* et doivent être utilisés dans le respect de tous. La règle majeure qui doit animer tous les adhérents est celle du « ***bien vivre ensemble*** ».

Joël DUTHEIL, le Trésorier, présente le bilan et le compte de résultat arrêtés au 31 juillet 2018. Il commente les tableaux remis aux participants en début de séance. Après échanges, le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Il présente, ensuite, le projet des futures cotisations 2019. La redevance que le Club versera au Syndicat du Der en 2019 sera, vraisemblablement, augmentée de **1,50% à 2%** ; il signale que, compte tenu de la bonne santé du Club, il propose de ***ne pas augmenter la cotisation Club qui restera, ainsi, au niveau de 2017.***

Après échange avec l'assemblée, un nouveau vote est effectué.

Olivier MARCOUX, Responsable Informatique du Club, rappelle que le site internet rénové a été mis en service début juin. Il présente une nouvelle charte graphique plus aérée, plus moderne et plus dynamique avec de nombreuses photos. Il souligne que sa fréquentation demeure constante.

Par ailleurs, il attire l'attention sur le fait qu'une des 2 webcams a été changée ; elles fonctionnent désormais parfaitement toutes les deux.

Xavier ITARD, le capitaine de port, présente, à l'aide d'un diaporama dynamique et imaginaire (qui suscite un intérêt tout particulier de la part des participants) un aperçu de la manière dont il a assumé cette responsabilité cette année.

Cela lui permet d'évoquer de nombreux sujets, entre autres :

- Etat de l'occupation du port ;
- Rappel de consignes en matière de sécurité ;
- Commentaires sur ce qu'il faut connaître de la nouvelle réglementation de police concernant la navigation sur le lac ;
- Recommandations à suivre dans l'utilisation des équipements et dans le respect d'une démarche plus écologique pour la gestion des déchets (en lien avec le Syndicat du Der).

Christophe FOGEL, le Responsable de la Commission Sportive,, rappelle quelques chiffres qui permettent de situer la place du Club :

- 159 licences ont été délivrées par le Club qui est, ainsi, le 1<sup>er</sup> Club de la région Grand Est au niveau des « habitables » et le 4<sup>ème</sup> au nombre de licenciés.
- 50 adhérents ont participé aux régates cette saison, dont 14 femmes.
- Pour les 5 régates organisées par le Club, on note la présence de 104 bateaux au départ.
- 20 bateaux du Club ont été classés au challenge du lac sur 125, dont 10 qui ont participé à plus d'1 régate.
- Les régates les plus emblématiques sont, sans conteste, celles de la « Translac », « d'1 homme, 1 femme, 1 bateau » et des « 6 heures ».
- Une place particulière est, aussi, à faire pour « la balade bateau ».

A noter, également des résultats exceptionnels :

- ✕ Le Club se classe 38<sup>ème</sup> sur 1525 Clubs.

- ⊗ L'excellente place de GO FAST au championnat du monde de sa catégorie avec Laurent MEUNIER, Stephen KREIS et Sébastien LARDIN.
- ⊗ Les 2 podiums réalisés par des bateaux du Club (sur 6) au championnat de France des habitables qui s'est déroulé sur le lac du Der.
- Il déplore le comportement de certains membres du Club qui ont ouvertement fait preuve de mauvaise conduite incompatible avec les règles d'éthique communément respectées dans le milieu de la voile.
- Pour 2019, Christophe précise que le programme est finalisé :
  - Le Club sera l'organisateur du challenge du lac.
  - Outre les 5 régates habituelles, 2 régates supplémentaires sont prévues :
    - ⊗ 1 régate « Inter Clubs ».
    - ⊗ « L'internationale DINGYS » qui se déroulera du 4 au 6 juillet 2019.
- Il adresse, enfin, un grand merci aux bénévoles qui ont permis que les régates se déroulent dans de bonnes conditions.

Il est procédé, ensuite, à la remise des récompenses.

Conformément à l'article 11 des statuts, il est procédé aux élections, à *bulletins secrets*, destinées à renouveler les membres sortants. Michel BOUVIER, Christelle CHAUMART, Olivier MARCOUX et Claude SONNET sont sortants et ont posé leur candidature. Il n'y a pas d'autre candidature. Ils sont réélus tous les 4 pour une durée de 3 ans (jusqu'en 2021).

Plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

90 personnes (adhérents et invités) terminent, ensuite, la journée par le traditionnel repas convivial (la choucroute du Club) préparé par Christelle CHAUMART et Bruno TAVAN.

Le 2 novembre 2018

Le Secrétaire Général,  
Claude SONNET